

## Quelles demandes sur les sols reçoit-on aujourd'hui au niveau d'un pays comme la France ?

**RICHER de FORGES Anne C.<sup>1</sup>, ARROUAYS Dominique<sup>1</sup>, HELIES Florence<sup>1</sup>,  
LAROCHE Bertrand<sup>1</sup>, BARDY Marion<sup>1</sup>**

<sup>1</sup>: INRA, US1106, InfoSol, F-45075 Orléans, France,  
anne.richer-de-forges@orleans.inra.fr

Nous présentons ici une analyse des demandes reçues par l'Unité InfoSol de l'INRA d'Orléans, qui centralise les données sur les sols en France. Une base de données concernant ces demandes a été constituée et elles ont été classées selon leur origine, selon les menaces identifiées dans la stratégie européenne de protection des sols, et selon différents enjeux. L'analyse que nous présentons porte sur 1000 demandes. Elle montre que les demandes les plus fréquentes concernent la contamination, l'érosion et la baisse des teneurs en matières organiques (figure 1).

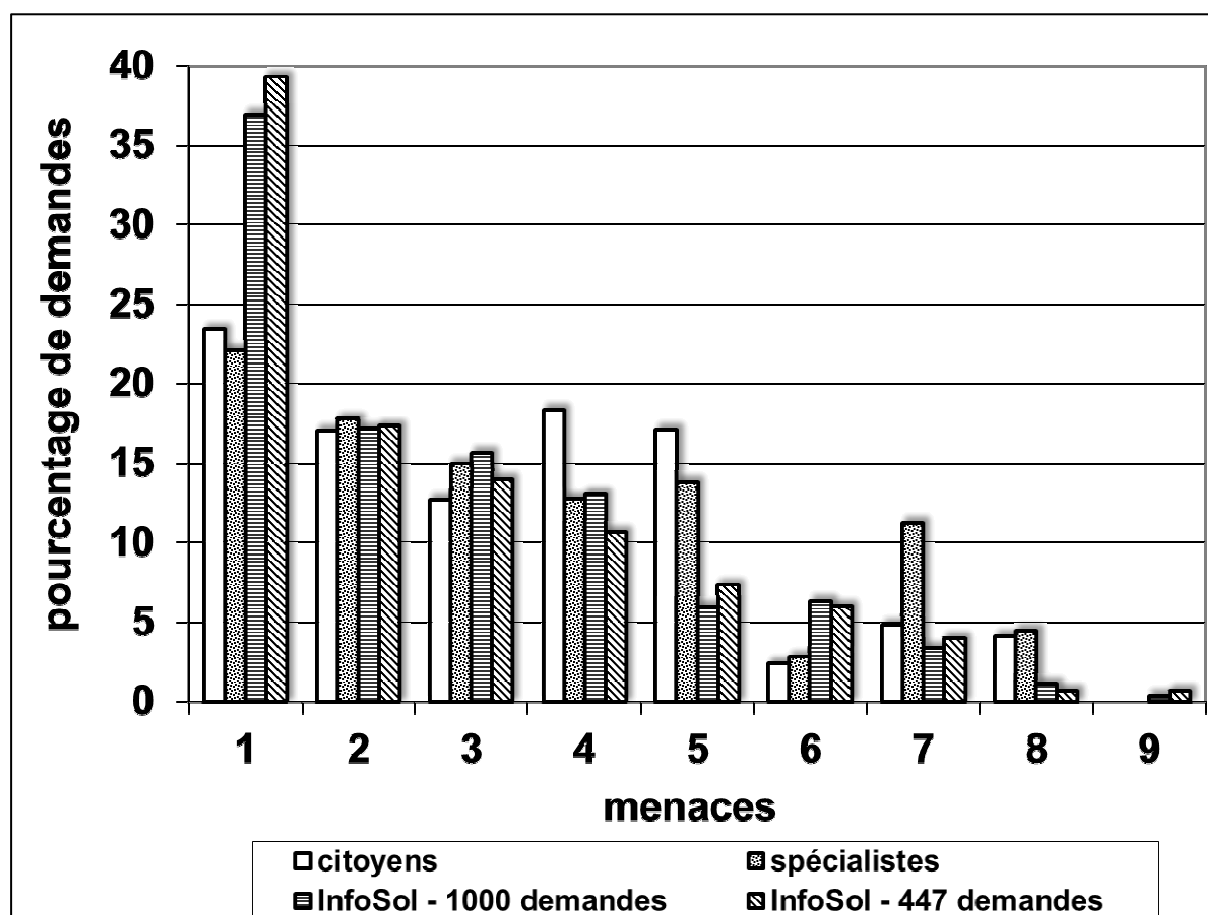


Figure 1 : pourcentage de demandes concernant chaque menace pesant sur la qualité des sols : (1) contamination ; (2) érosion ; (3) baisse des matières organiques ; (4) baisse de la biodiversité ; (5) artificialisation ; (6) glissement de terrain et inondation ; (7) tassement ; (8) salinisation ; (9) acidification. Les barres grises et blanches correspondent à la classification de l'importance relative des menaces faite respectivement par les citoyens et les spécialistes du sol (European Commission, 2006). Les barres noires correspondent à la classification des 1000 demandes reçues par InfoSol et les barres hachurées à la classification des 447 premières demandes reçues par InfoSol (Richer de Forges et Arrouays, 2010).

Parmi les enjeux, le maintien de la qualité de l'eau est le plus fréquent. La demande de bases de données géographiques vectorisées est en forte augmentation. Parmi les demandeurs, les organismes représentant les pouvoirs publics (ministères, services déconcentrés, collectivités territoriales) sont les plus fréquents, suivis par les bureaux d'étude puis les instituts techniques et de recherche. La majorité des demandes est relative à des surfaces allant de celle du canton à celle de la région administrative.

Cette analyse met en lumière la grande diversité des domaines ayant besoin de données sur les sols. Les utilisations actuelles des données sur les sols n'ont surement pas toutes été prévues lors de la mise en place des programmes d'acquisition. Ainsi, cette base de données permet de percevoir les futures demandes émergentes en espérant pouvoir les anticiper.

### **Bibliographie :**

European Commission. 2006 - Impact assessment of the thematic strategy on soil protection. COM(2006)231 final, SEC(2006)1165. Annex 2 : results of the internet consultation. pp. 113–130. disponible à: [http://ec.europa.eu/environment/soil/pdf/sec\\_2006\\_620\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/environment/soil/pdf/sec_2006_620_en.pdf); accessed 15/11/2009.

Richer de Forges A.C. et Arrouays D. (2010), Analysis of requests for information and data from a national soil data centre, *Soil Use and Management*, 26, 374-378 pp

Richer de Forges A.C., Arrouays D., Héliès F., Laroche B. et Bardy M. (accepté), Quelles demandes sur les sols reçoit-on aujourd'hui au niveau d'un pays comme la France ?. *Etude et Gestion des Sols*.